

CMR SERVICES

MISE EN PLACE D'UN  
PROCESSUS SIMPLE DE  
MANAGEMENT DU RISQUE

# MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS SIMPLE DE MANAGEMENT DU RISQUE

---

DANS LA PERSPECTIVE DE LA NORME ISO 31000 (2018) MANAGEMENT  
DU RISQUE – LIGNES DIRECTRICES, D'UNE PART, ET DES EXIGENCES  
POSEES PAR LES NORMES ISO 9001:2015 ET 14001:2015, D'AUTRE PART

## ETENDUE DE LA PLANIFICATION DES ACTIONS FACE AUX RISQUES SELON LES NORMES ISO 9001:2015 ET 14001:2015

«Bien que le paragraphe 6.1 de la NORME ISO 9001:2015 spécifie que l'organisme doit planifier des actions face aux risques, il n'y a pas d'exigence concernant des méthodes formelles de management du risque ou un processus de management du risque documenté. Les organismes peuvent décider d'opter ou non pour une méthodologie de management du risque plus étendue que ne l'exige la présente Norme internationale, par exemple par l'application d'autres lignes directrices ou normes»

CMR SERVICES

## Quelques principes tirés de la Norme ISO 31000 : 2018

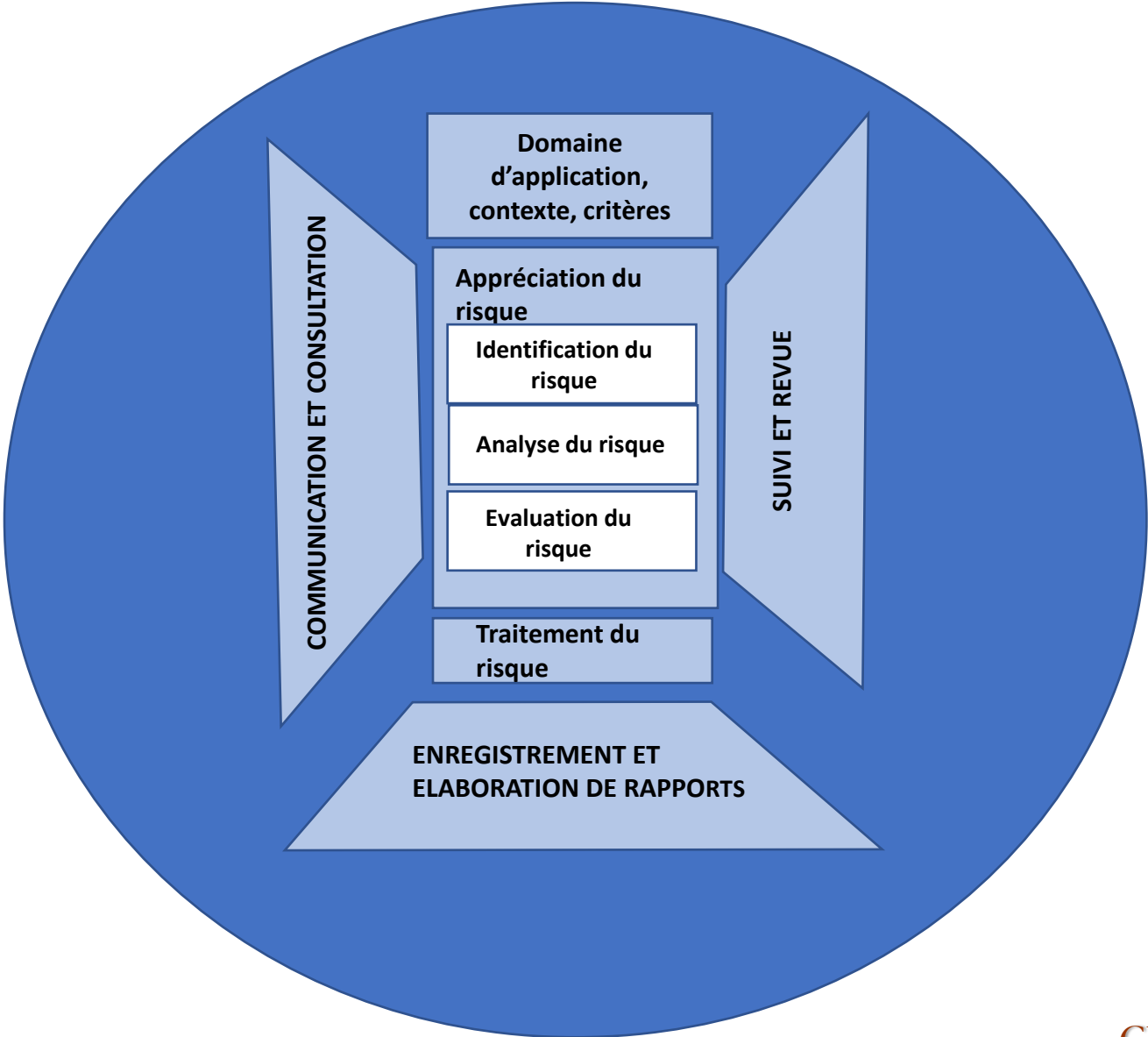
Dans son introduction , la Norme souligne que les organismes de tous types et de toutes tailles sont confrontés à des facteurs et des influences internes et externes qui rendent l'atteinte de leurs objectifs incertaine.

Le management du risque est une activité itérative qui aide les organismes à développer une stratégie, atteindre des objectifs et prendre des décisions éclairées.

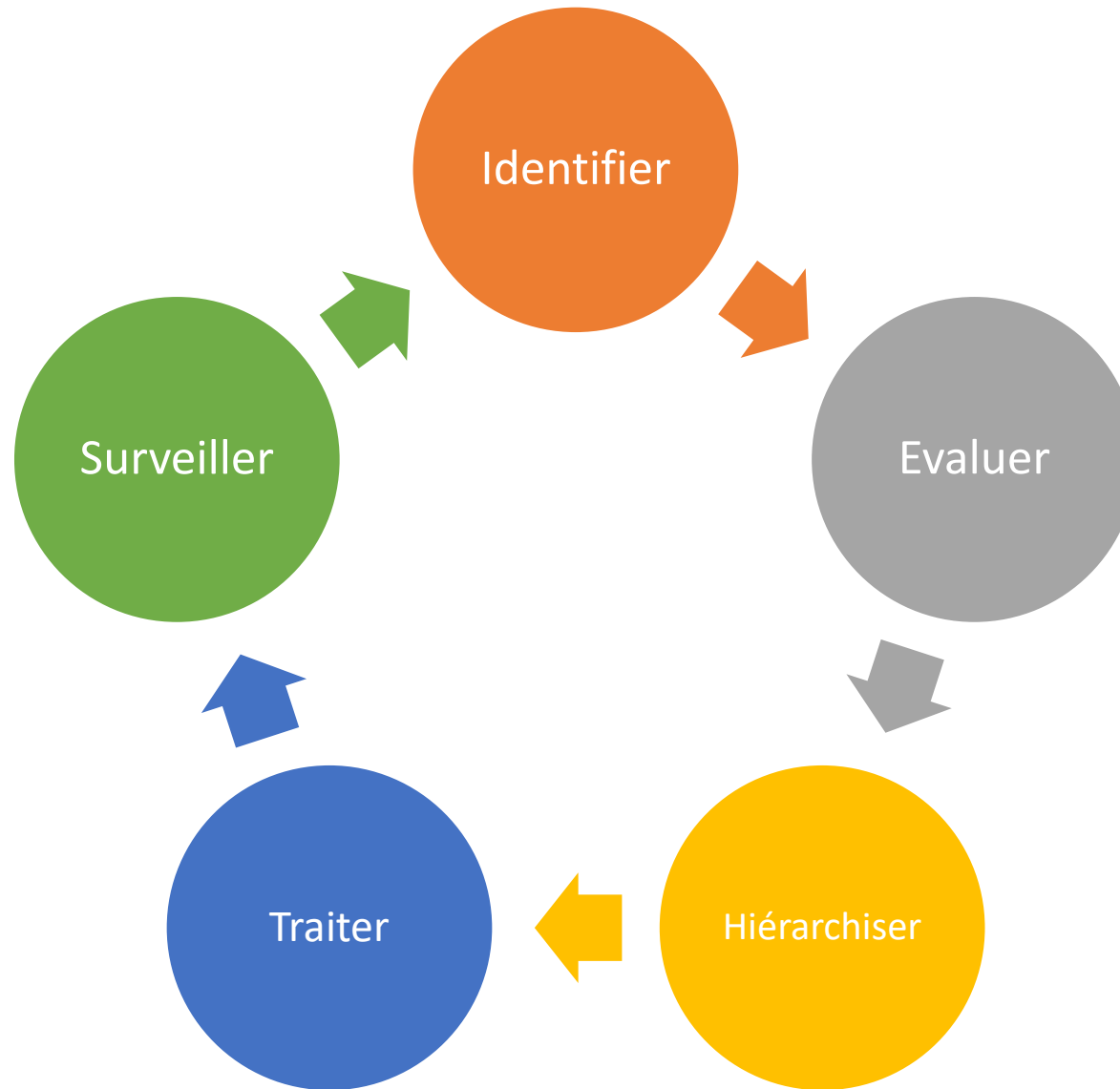
Selon la Norme, la finalité du management du risque est la création et la préservation de la valeur. Il améliore la performance, favorise l'innovation et contribue à l'atteinte des objectifs.

Elle traite du cadre organisationnel (leadership et engagement, intégration, attribution des rôles, pouvoirs et responsabilités au sein de l'organisme, affectation des ressources et établissement d'une communication et d'une concertation) et des processus (communication et consultation, contexte interne et externe, appréciation du risque.

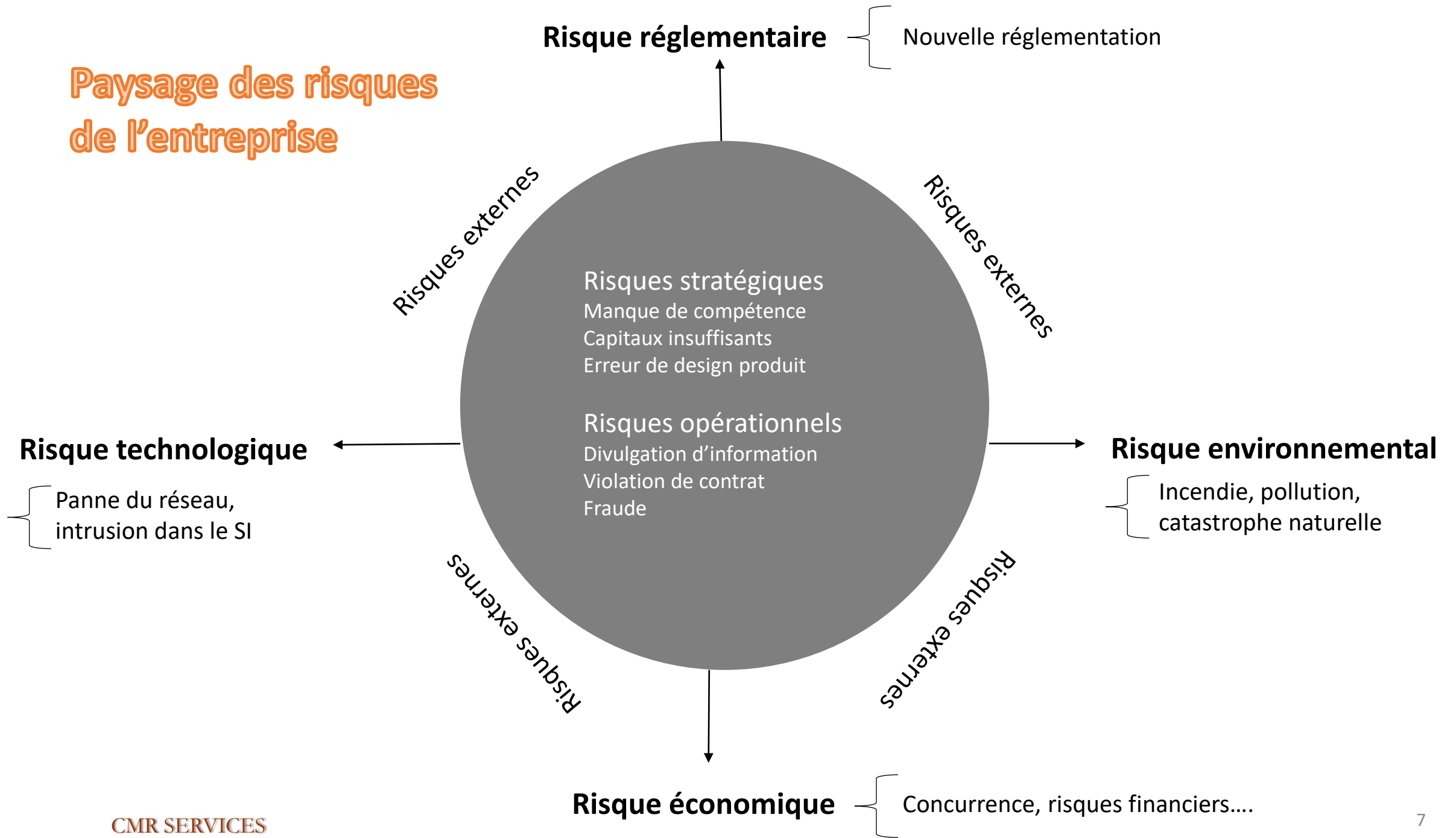
# PROCESSUS SELON LA NORME 31000:2018



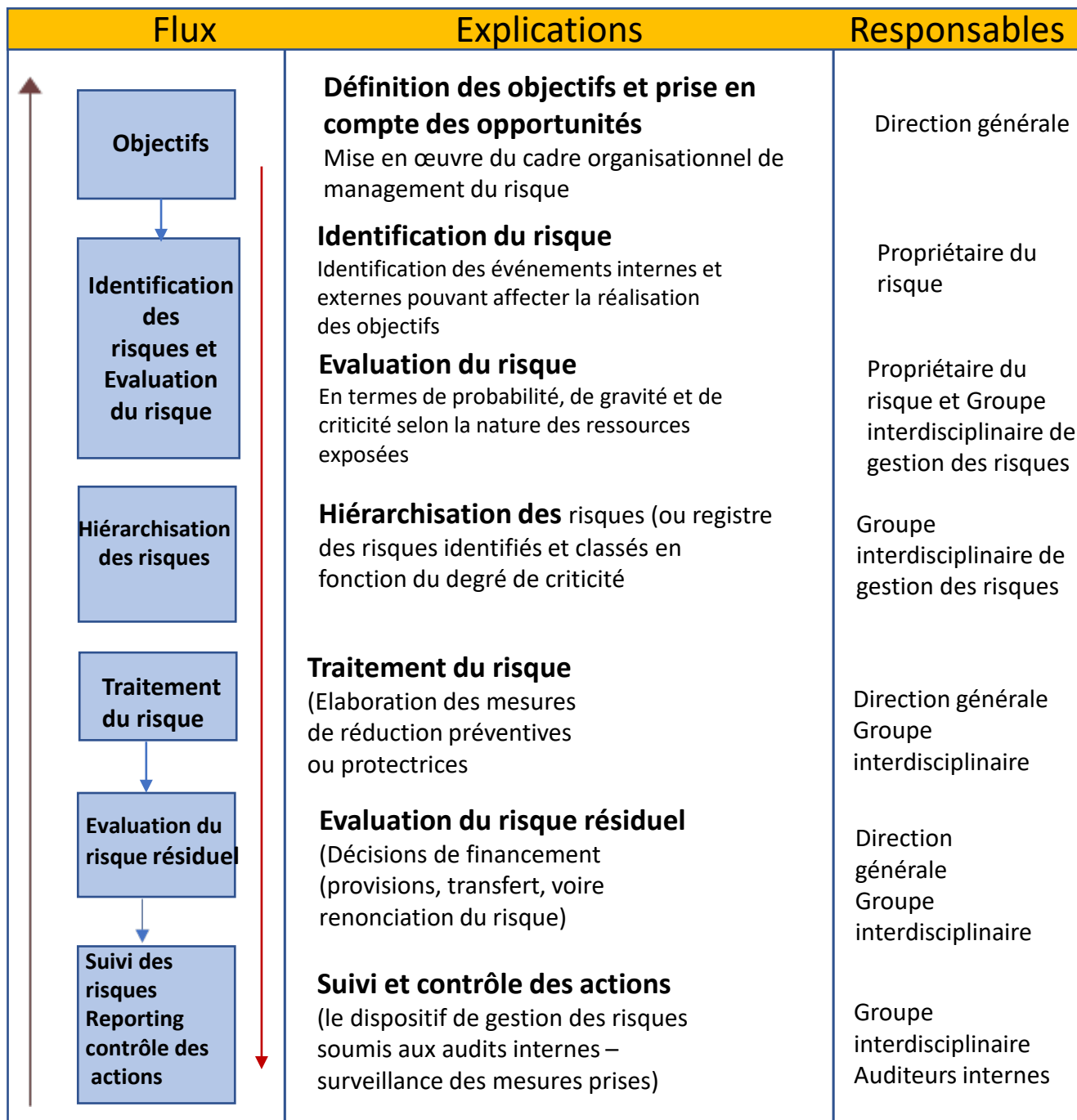
# ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES



# Paysage des risques de l'entreprise



Processus  
Management  
Du risque





## FICHE DU PROPRIETAIRE DU RISQUE

<b>Description du risque</b>	<b>Processus</b>	<b>Causes</b>	<b>Evaluation du risque</b>	<b>Propositions de mesures</b>

## HIERARCHISATION DES RISQUES

No	Risques classés en fonction du degré de criticité	Taux de criticité
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		

CMR SERVICES

# FICHE TRAITEMENT DU RISQUE

DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION			MESURES					RISQUE RESIDUEL		DATE /VISA	
	P	G	CRITICITE	RESPONSABLE	DELAI	DESCRIPTION DE L'ACTION	COÛT DE LA MESURE	COÛT DU RISQUE	CRITICITE'	P	G	

# FICHE DE TRAITEMENT DES RISQUES

DESCRIPTION DU RISQUE SELON LES DOCUMENTS ASSOCIES 2 ET 3	EVALUATION			MESURES				RISQUE RESIDUEL		DATE/VISA	
	P	G	CRITICITE	RESPONSABLE	DELAI	DESCRIPTION DE L'ACTION	COÛT DE LA MESURE	COÛT DU RISQUE	CRITICITE	P	G

**CRITICITE**

Il s'agit de la criticité du risque qui est obtenue en multipliant **P (probabilité d'occurrence)** et **G (gravité)**.

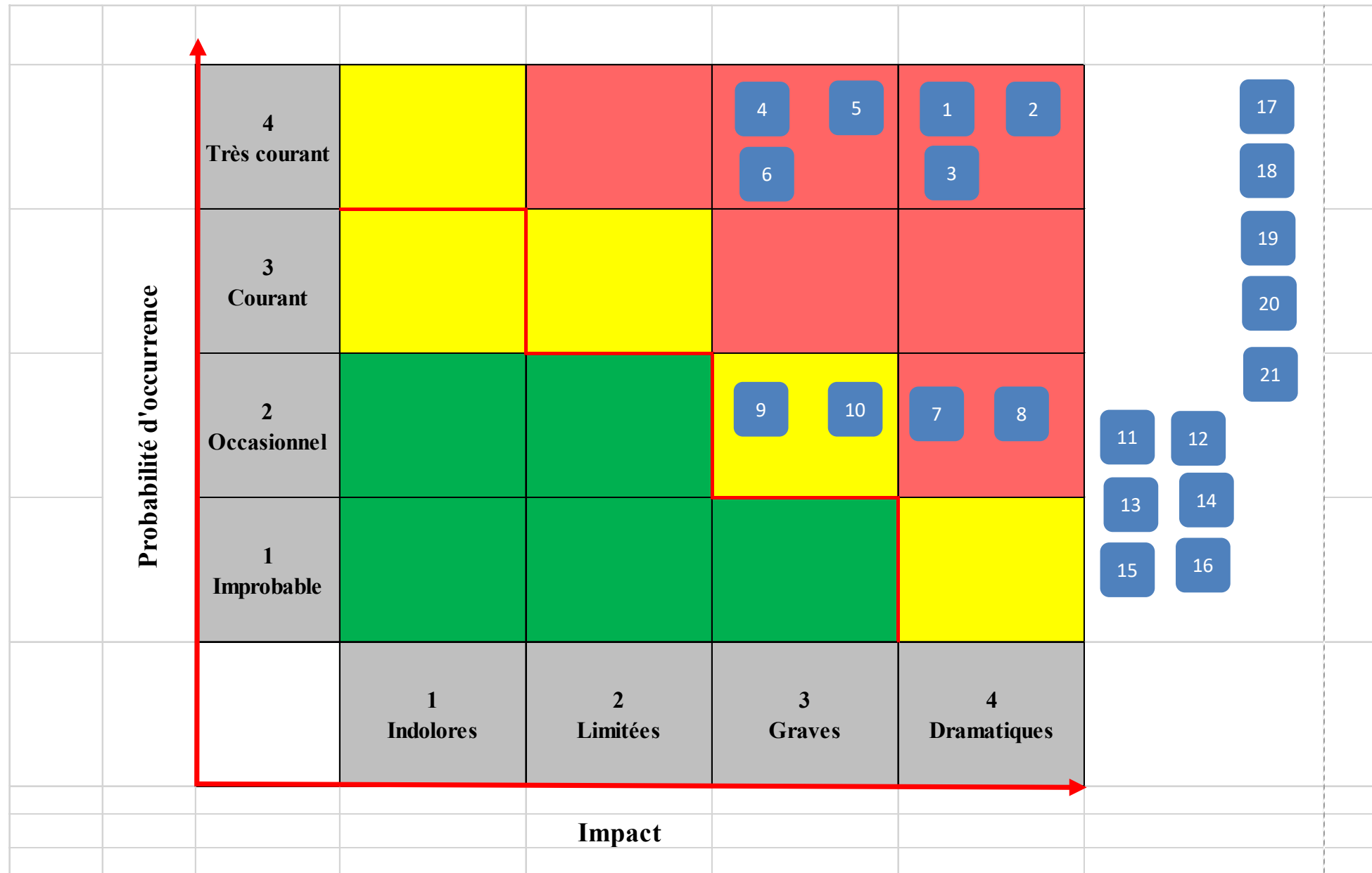
Par exemple, une probabilité 2 X une gravité 4 donnera une criticité de 8

Un risque qui présente une criticité 1 et 4 ne justifie en principe aucune mesure. Au-delà, une mesure devra être prise.

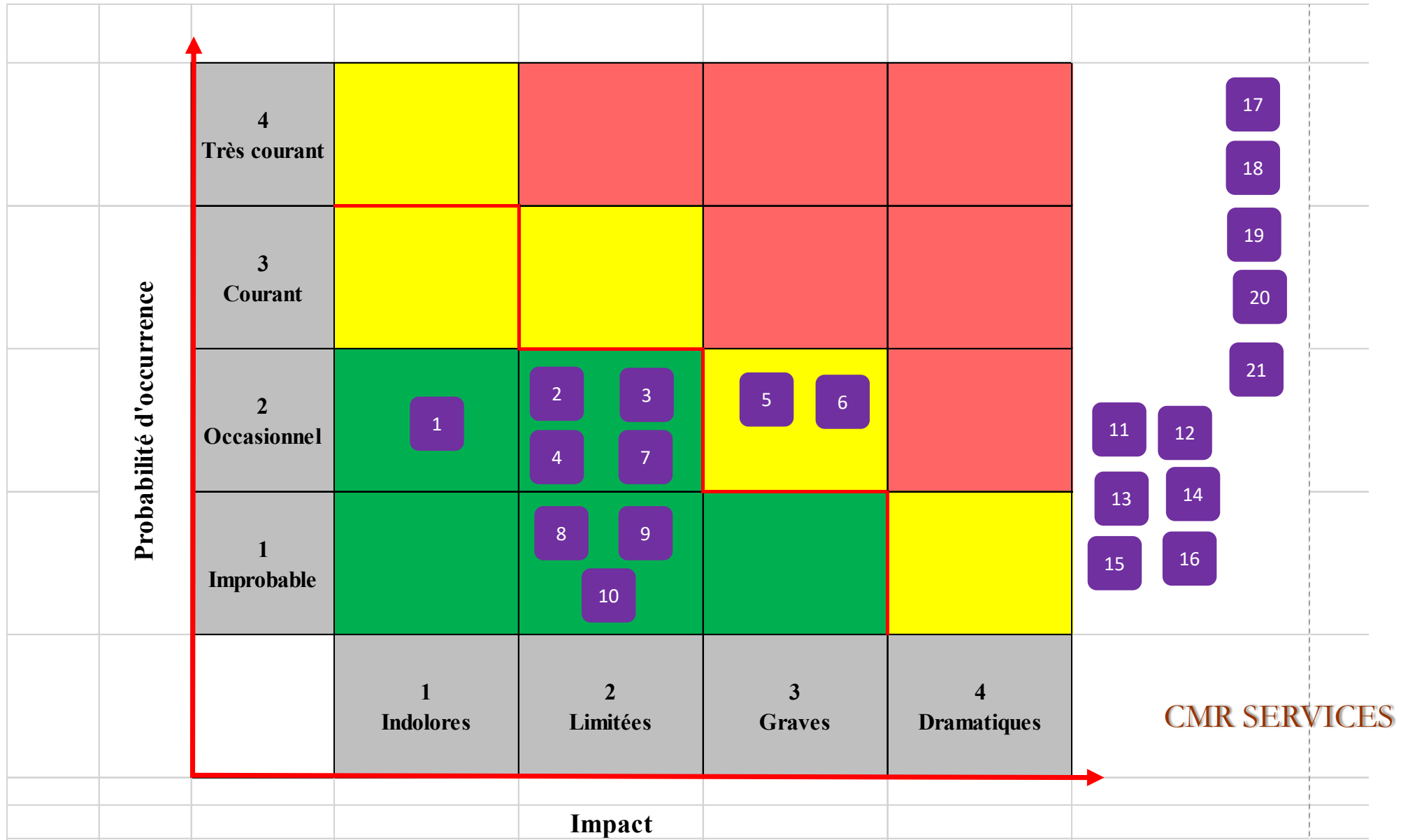
**Coût**

On chiffrera le coût de la mesure, par exemple le prix d'achat de gants de protection, le prix d'un sprinkler.

# CARTOGRAPHIE DES RISQUES BRUTS (AVANT DES MESURES DE REDUCTION)

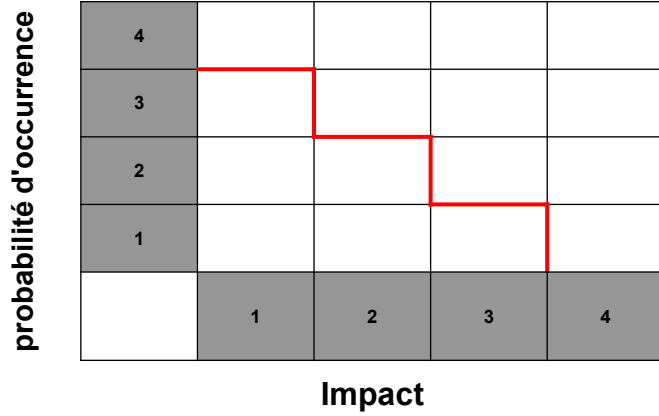


# CARTOGRAPHIE DES RISQUES APRES APPLICATION DE MESURES DE REDUCTION

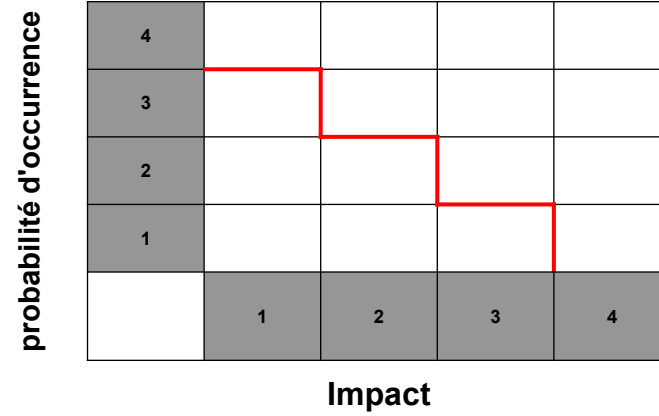


# TABLEAU DE BORD

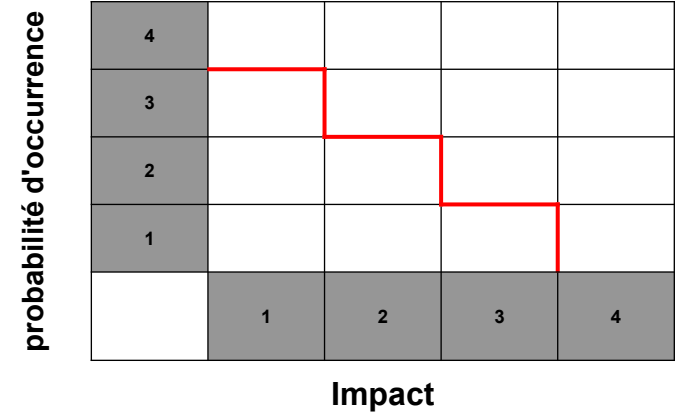
Risques commerciaux



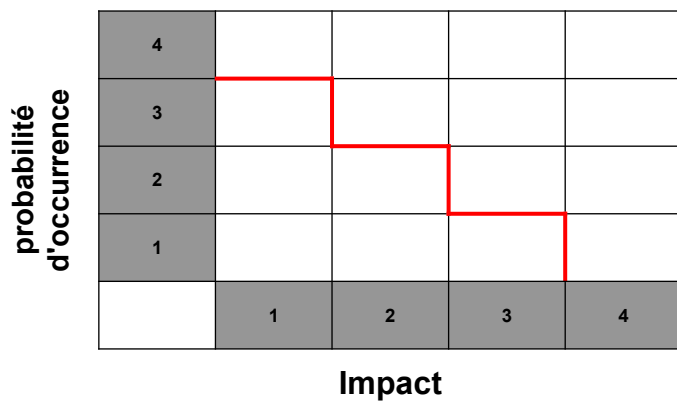
Risques ressources humaines



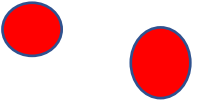
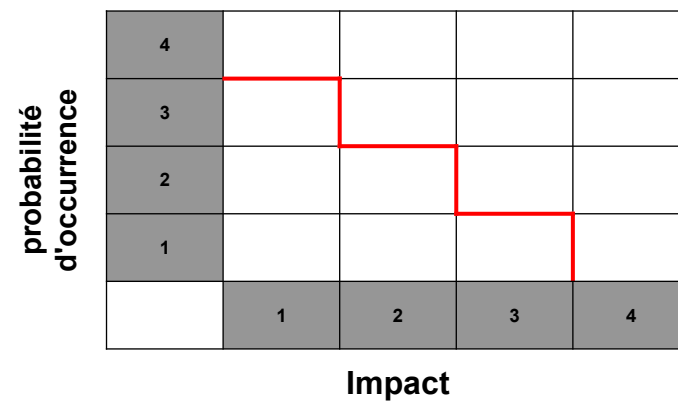
Risques opérationnels



Risques financiers



Risques juridiques / conformité



CMR SERVICES